

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01920
Numéro SIREN : 819 368 705
Nom ou dénomination : 2GB

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2019 sous le numéro de dépôt 2207

JP 1980

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018 Page 1



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	29032016	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquez le nom et la localisation				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SNC 2GB	28 RUE CHARLES FRERES PLACE DE LA VICTOIRE 94250 GENTILLY
SIRET	Adresse du principal établissement:
8 1 9 3 6 8 7 0 5 0 0 0 1 1	Ancienne adresse en cas de changement:
	LE 26 FEV 2019

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	12 304
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'Investissements Immobiliers côtées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AMELOT MARAIS FIDUCIAIRE CTC 16 RUE DUBRUNFAUT 75012 PARIS Tél: 0153022500	 Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25/04/2018 Lieu GENTILLY
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature GIRBAL DIDIER

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la classe fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

BILAN - ACTIF

1

Formulaire obligatoire (article 53 A de Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SNC 2GB** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **22**
 Adresse de l'entreprise **28 RUE CHARLES FREROT** 94250 **GENTILLY** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **81936870500011** Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1		
				131122017		131122015		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	457	AG	457			
	Fonds commercial (1)	AH	55 000	AI		55 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 942	AS	6 327	13 615		
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 386	AU	5 865	1 521		
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	1 627	BI		1 627		
	TOTAL (II)	BJ	84 411	BK	12 648	71 762		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	25 668	BU	354	25 315		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	909	BW		909		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY				
Autres créances (3)		BZ	49 264	CA		49 264		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	5 286	CG		5 286		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 037	CI		1 037		
	TOTAL (III)	CJ	82 164	CK	354	81 810		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	166 575	IA	13 002	153 573		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	1 627	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SNC 2GB		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 371)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(7 371)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	64 124	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	36 064	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 979	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 792	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	8 984	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	160 943	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	153 573	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	122 091		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 679		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	150 661	FB		FC	150 661	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			FG	87 602	FH		FI	87 602
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	238 264	FK		FL	238 264	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	238 264
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	140 733	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(25 668)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	62 760	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 143	
	Salaires et traitements*					FY	52 470	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	12 822
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	354
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	867
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	245 481	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 217)	
opérations et travaux	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 860	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 860	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 860)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 077)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SNC 2GB</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	450	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	450	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	67	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	676	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	743	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(293)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	238 714	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	251 084	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(12 371)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	49		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES	67			
VNC S/ ELEMENTS CEDES	676	450		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 7)
A du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SNC 2GB				Néant		*												
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations												
				Conductives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice au résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste												
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9													
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	55 457												
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI													
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL												
		Sur sol d'autrui							M1	KM	KN	KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2	KP	KQ	KR													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							M3	KS	KT	KU	20 792						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX	4 000											
		Matériel de transport *						KY	KZ	LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB		LC	LD	3 386	
		Emballages récupérables et divers *																
	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ														
	Avances et acomptes	LK	LL	LM														
	TOTAL III	LN	LO	LP	28 177													
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T												
Autres participations			8U	8V	8W													
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS													
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	1 627												
TOTAL IV			LQ	LR	LS	1 627												
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	0H	0J	85 261												
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice												
		par virement de poste à poste		PAR CONTINU à cet 2054 ou mieux hors service au résultat d'une mise en équivalence		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence												
		à poste 1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4												
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0	D7												
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	55 457											
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ												
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC												
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF												
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI												
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	19 942											
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO	4 000										
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR											
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU	3 386										
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX											
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB												
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF												
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	27 327											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7	0W											
Autres participations			I0	0X	0Y	0Z												
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D												
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	1 627											
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	1 627											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	0K	0L	0M	84 411											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Ne pas reporter le montant des cotisations

2 GB

Société en Nom Collectif au capital de 5.000 €
Siège social : 28 rue Charles Frérot
94250 GENTILLY

RCS CRETEIL B 819 368 705

RAPPORT DE GESTION

*Etabli par la gérance et présenté à
l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018*

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice social de notre société. La durée de ce premier exercice est de 22 mois.

Cet exercice a été marqué par une activité tout à fait satisfaisante puisque nous dégageons un chiffre d'affaires global de 238.264 € comprenant :

- 150.661 € au titre des ventes de marchandises (librairie, papeterie, jouet, cartes téléphoniques etc...)
- 87.602 € au titre de production vendue de services (commissions sur presse, loterie, ratp et relais colis...)

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 245.481 € prenant en compte notamment des marchandises (achat, stock) pour 115.064 € et des frais pour honoraires importants d'un montant de 16.748 € tenant compte des frais de constitution.

SG

En conséquence, notre exercice ressort déficitaire pour -12.371 €.

La valeur nette de l'actif s'élève à la somme de 153.573 € et se décompose comme suit :

- l'actif immobilisé net est 71.762 € dont 55.000 € de fonds commercial
- l'actif circulant net pour 81.810 € en ce compris les disponibilités pour 5.286 €.

Les capitaux propres de la société s'élèvent, après prise en compte du résultat déficitaire de l'exercice, à la somme de -7.371 € pour un capital social de 5.000 €.

Le montant global des dettes s'élève à 160.943 € et se décompose notamment comme suit :

- emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit pour 64.124 €,
- emprunts et dettes financières pour 36.064 € essentiellement constitué de comptes courants d'associés non rémunérés
- dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 38.979 €
- les dettes fiscales et sociales pour 12.792 €
- autres dettes pour 8.984 €

Les dettes à moins d'un an sont comptabilisées pour 122.091 €.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Il n'y a pas eu d'événement particulier susceptible de donner lieu à une information spécifique.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons être en mesure de maintenir voir développer notre chiffre d'affaires au cours du prochain exercice tout en maîtrisant mieux nos charges d'exploitation de telle sorte de dégager un résultat bénéficiaire et de reconstituer nos capitaux propres.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

DG

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice social de la société. Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes en vigueur. Toute comparaison avec des données antérieures est impossible.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 238.264 € identique au total des produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 245.481 € comprenant :

Charges	2017
. Achats de marchandises	140.733 €
. Variation de stock sur marchandises	-25.668 €
. Achats de matières premières et autres approv.	
. Variation stock (mat. Prem)	
. Autres charges et charges externes	62.760 €
. Impôts, taxes et versements assimilés	1.143 €
. Salaires et traitements, charges sociales	52.470 €
. Dotations aux amortissements	12.822 €
. Dotation aux provisions sur immo	354 €
. Autres charges	867 €
TOTAL	245.481 €

Le résultat d'exploitation ressort à -7.217 €.

Compte tenu :

- du résultat financier d'un montant de -4.860 €,
- du résultat exceptionnel d'un montant de -283 €

notre résultat se solde par une perte de -12.371 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -12.371 €.

D G

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -12.371 € de la manière suivante :

- Intégralement, soit la somme de	-12.371 €
au poste « Report à Nouveau »	

Total égal à la perte de l'exercice	-12.371 €

En conséquence les capitaux propres de la société s'établiraient comme suit :

- capital social :	5.000,00 €
- Report à Nouveau :	<u>- 12.371,00 €</u>
TOTAL	-7.371,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

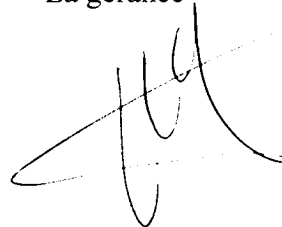
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal à l'exception de la somme de 67 € au titre d'amendes et pénalités.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Gentilly
Le 13 juin 2018

La gérance .



2 GB

Société en Nom Collectif au capital de 5.000 €
Siège social : 28 rue Charles Frérot
94250 GENTILLY

RCS CRETEIL B 819 368 705

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

I. - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de - 12.371 € de la manière suivante :

- Intégralement, soit la somme de	-12.371 €
au poste « Report à Nouveau »	

Total égal à la perte de l'exercice	-12.371 €

L'assemblée générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, les dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts n'ont pas lieu de s'appliquer.

SG

II. - RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de - 12.371 € de la manière suivante :

Intégralement, soit la somme de	-12.371 €
au poste « Report à Nouveau »	

Total égal à la perte de l'exercice	-12.371 €

L'assemblée générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, les dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts n'ont pas lieu de s'appliquer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

